

Annexe I

Modèle d'attestation à délivrer par l'autorité communale en cas de perte, de modification, de prorogation ou de renouvellement de la carte professionnelle

Le soussigné, bourgmestre de certifie que le titulaire de la carte professionnelle, dont copie est donnée ci-dessous, s'est présenté ce jour devant lui et qu'il a introduit une demande, sur formulaire modèle III, tendant à obtenir :

- (1) Le remplacement de sa carte professionnelle égarée;
- (1) La modification de sa carte professionnelle;
- (1) Le renouvellement de sa carte professionnelle;
- (1) La prorogation de sa carte professionnelle.

La présente attestation tient lieu provisoirement de la carte professionnelle à remplacer, à modifier, à renouveler ou à prolonger.

N° de la carte :

Carte valable jusqu'au :

Nom et prénoms :

Etat civil et sexe :

Nationalité :

Lieu et date de naissance :

Adresse :

Activité(s) de caractère lucratif exercée(s) par le titulaire :

.....

(Sceau communal)

A, le
Le bourgmestre,

(1) Biffer les mentions inutiles.

N.B. : L'attestation reproduite ci-dessus ne peut, en aucun cas, porter d'autres mentions que celles figurant sur la carte à remplacer, à modifier, à renouveler ou à proroger.